



OFFICIER EN CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE



Groupement Opérations



Direction départementale du SDIS 76
6, rue du verger
76190 YVETOT

Missions du SDIS

Prévention et évaluation des risques de sécurité civile ;
Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours ;
Protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

Missions du Groupement Opérations

Accompagnement de la Doctrine opérationnelle et élaboration du Retour d'Expérience ;
Elaboration et contrôle de la mise en œuvre opérationnelle ;
Coordination de la chaîne de commandement et des spécialités ;
Gestion du CTA/CODIS et du suivi de l'activité opérationnelle.

Dimensionnement du Groupement Opérations

3 services et le CTA/CODIS ;
88 agents.

Liaisons hiérarchiques

N+1 : Adjoint au chef du service mise en œuvre opérationnelle.
N+2 : Chef du service mise en œuvre opérationnelle.

Liaisons fonctionnelles

Internes : Personnels des services du groupement Opérations, autres groupements et centres de secours.
Externe : Autres Sdis.

Missions principales

Sous l'autorité du chef de service ou de son adjoint,

dans le domaine de la mise en œuvre opérationnelle :

Veiller à la mise en œuvre uniforme de la doctrine opérationnelles dans les territoires ;
Traduire des règles de mise en œuvre opérationnelle en vigueur dans le paramétrage des systèmes ;
Contrôler l'application des conventions à caractère opérationnel ;
Coordonner la rédaction des ordres d'opérations et d'exercices ;
Organiser et coordonner le dispositif de surveillance des plages ;
Participer aux processus de mise à dispositions de moyens.

dans le domaine des Systèmes d'information de communication opérationnelles :

Participer au développement des outils opérationnels.

Missions secondaires

Participer à toutes autres missions confiées par le chef de service ;
Participer à des groupes de travail de portée départementale.

Emploi opérationnel (SP)



Les missions opérationnelles sont définies par le DDSIS en fonction des unités de valeur détenues par l'agent et des nécessités de service sur proposition du groupement Opérations.

Filières et plages de grades du poste

SPP

Lieutenant 2^{ème} classe à
lieutenant 1^{ère} classe

ADM

TECH

Formations et diplômes

Formation initiale ou d'adaptation à l'emploi de chef d'agrès une équipe minimum.

Connaissances

Connaissances et expériences en matière opérationnelle du Sdis 76 (en particulier les moyens et outils opérationnels, le fonctionnement et les outils du CTA-CODIS et des Cis, les partenaires extérieurs) ;

Maitrise du Règlement Opérationnel et des consignes opérationnelles ;
Connaissances des règles de programmation et des interactions des outils métiers associés au SGO ;

Sait s'intégrer dans l'animation des réunions.



Savoir-faire

Assistance et conseil à la hiérarchie, au CTA-CODIS et aux Cis dans son domaine de compétence ;

Travail en transversalité ;

Pratique de l'encadrement et aptitude au management appréciée ;

Maîtrise de l'informatique et des logiciels de bureautique. Connaissances Excel (Formules et fonctions, macros, VBA) appréciées.

Savoir-être

Sens du contact ;

Sens de l'organisation ;

Aptitude à rendre compte ;

Autonomie ;

Rigueur.



Encadrement

Selon les missions opérationnelles exercées.

- Word, Excel, Access, PowerPoint
- Logiciel de gestion de courriers : Elise
- Logiciel financier
- Logiciel métier
- Logiciel technique
- Logiciel graphique



- Effets d'habillement
- Logement de fonction
- Véhicule de service
- Téléphone portable
- Ordinateur portable / tablette
- Badge d'accès
- Carte de pointage
- Badge télépéage



Poste à temps complet ;

Poste éligible au télétravail ;

Régime de travail SHR.

Nota : Flexibilité afin de répondre aux contraintes de service.



Moyens informatiques et bureautiques.



Rémunération (selon la délibération du CASDIS en vigueur)

- Salaire indiciaire au grade concerné
- Régime indemnitaire dont indemnité de responsabilité selon le profil

Prise en charge de 50% du loyer (hors charges) dans le cadre d'une convention d'occupation précaire

Complémentaire santé : participation aux contrats labellisés

Prévoyance : prise en charge complète par le service d'une garantie incapacité de travail

Œuvres sociales : Action sociale (CNAS) / Amicale interne

Restauration collective (Titres Restaurant si télétravail)

N° du poste : 341

MAJ : 16/04/2024

PB : Oui Non



Voie statutaire

Voie contractuelle (durée réglementaire maximale) :



Chef du service mise en œuvre opérationnelle ;
Chefferie du groupement Opérations
02.35.56.11.31